



Edito du directeur du SDIS 87

n°13



D'une manière globale, l'année 2021 reste une année COVID et le SDIS a été proactif dans la lutte contre le virus en tenant un centre de vaccination qui a mobilisé plus de 300 personnes et permis de réaliser 30 878 injections pour 140 jours d'ouverture. Nous avons ainsi vacciné plus de 4% de la population.

En parallèle à cet engagement, le SDIS a dû faire face à une augmentation très sensible de l'activité opérationnelle. Actuellement nous comptons 18 888 interventions contre 18 212 en 2019 et 17 033 en 2020 (année du COVID).

Nous ne pouvons pas rester inactifs face à cette hausse. Des actions portées par le SDIS pour réguler les interventions, que ce soit au niveau du CTA ou du SAMU, sont en cours. Je profite pour en évoquer une, celle engagée par le groupe de travail piloté par le Lieutenant Francis ALLONCLE sur Saint-Junien qui vise à identifier les interventions récurrentes concernant l'aide à la personne afin de faire en sorte que les demandeurs soient accompagnés et suivis par un organisme ou une association pour ne plus à avoir à appeler les pompiers.

Je tiens à évoquer maintenant les mesures prises pour promouvoir le volontariat. Tout d'abord je pense à la réalisation de conventions employeurs, de plus en plus nombreuses, et des campagnes de communication ciblées dont certaines auprès des maires (CIS de St Sulpice par exemple). D'autres mesures plus internes ont permis également d'améliorer les conditions d'intervention des SPV. Le plan pluriannuel de valorisation du volontariat a permis d'augmenter le taux d'indemnisation des astreintes et de doter les centres de secours de machines à laver et sèche-linges pour nettoyer nos tenues.

Pour poursuivre sur le volet bâtimentaire, le plan de rénovation ou de construction de casernes suit son cours. Les projets de Martial Mitout, St Léonard de Noblat, Nexon, Nantiat avancent à grands pas. Celui de Pierre Buffière et Bessines et le centre SUD de Limoge s'affinent également.

Quant à la qualité des secours, des actions de formation voient le jour pour permettre d'adapter la réponse opérationnelle du SDIS et notamment pour faire face aux problèmes de sous-effectif. Nous testons une formation spécifique de chef d'agrès premier-secours incendie afin de permettre au premier engin incendie intervenant en sous-effectif de pouvoir réaliser les premières mesures de sauvegarde de manière plus efficace. Nous faisons également évoluer nos outils de communication opérationnelle et d'aide à la décision en les modernisant puisque dorénavant les VSAV sont dotés de tablettes PC.

Vous le voyez de nombreuses actions sont entreprises. En prenant mes fonctions le 1er mai 2021, j'ai fait le tour des CIS et des services. J'ai identifié plus de 100 dossiers entamés ou à ouvrir comme la carte professionnelle pour tous les personnels du SDIS, SPP, SPV et PAT ; les lignes de gestion, le plan de financement du parc roulant et de nos infrastructures, la modernisation de nos outils informatiques etc.

Aussi, pour 2022, je souhaite poursuivre et finaliser ces projets avant d'en lancer de nouveaux. J'ai seulement souhaité que nous révisions notre règlement intérieur et opérationnel avant la fin du premier semestre 2022. C'est en soit un projet déjà très ambitieux.

Pour conclure, je tiens à dire qu'en prenant mes fonctions, j'ai trouvé un SDIS avec des moyens matériels de qualité, des femmes et des hommes engagés et fiers de ce qu'ils font. Tout n'est pas toujours rose et beaucoup de choses restent à réaliser pour améliorer encore la qualité du service rendu à la population. Nous ne pourrions pas tout faire en même temps, la ressource humaine et financière ne le permettrait pas. Mais je sais et vous assure, qu'en travaillant tous ensemble, nous pourrions voir dans un an, en nous retournant, que nous avons une fois de plus avancé.

Merci aux personnels administratifs et techniques, aux sapeurs-pompiers pour leur engagement, ainsi qu'à leur famille pour les efforts consentis.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous

Colonel Hors Classe Franck MACHINGORENA
Directeur Départemental – Chef de Corps
du SDIS de la Haute-Vienne



PLAN DE SAUVEGARDE DES OEUVRES D'ART

PLAN DE SAUVEGARDE DE LA CATHÉDRALE SAINT ETIENNE de LIMOGES

L'État finance un vaste chantier de mise aux normes des réseaux électriques de la cathédrale Saint-Etienne de Limoges, dont il est propriétaire.

Cette opération d'un montant total d'1,35M€ bénéficie du plan France relance à hauteur d'1M€.

Dans ce cadre, la DRAC Nouvelle-Aquitaine a **organisé un exercice incendie nocturne** le mardi 05 octobre 2021 à 19h30.

Pilotée par l'architecte des bâtiments de France, conservatrice de la cathédrale, et le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Haute-Vienne,

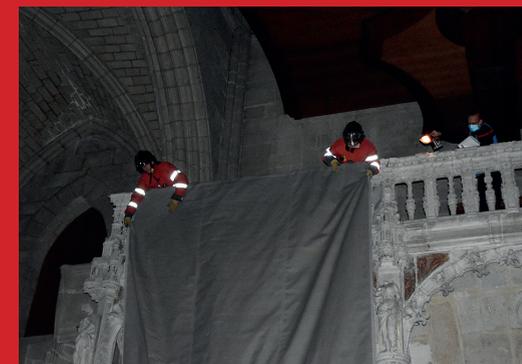
l'opération visait à valider :

- **l'ensemble des mesures destinées à enrayer un éventuel sinistre** (plan ETARE)

- **le plan de sauvegarde des biens culturels de la cathédrale.**

Un départ de feu a été simulé dans les combles de la cathédrale entraînant l'intervention des sapeurs-pompiers au sein du monument, et dans le même temps, l'évacuation des œuvres d'art en lieu sûr.

Pour cet exercice, une trentaine de sapeurs-pompiers de la Haute-Vienne ont été mobilisés avec des engins de secours appropriés



SIGNATURE DE CONVENTIONS DE DISPONIBILITÉ POUR 7 SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES DU SDIS 87

Le vendredi 3 septembre 2021 s'est déroulée au centre de secours de Bellac la signature de 7 conventions de disponibilité pour 7 sapeurs-pompiers volontaires du SDIS 87 qui sont agents de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche

L'employeur peut soutenir l'action des sapeurs-pompiers du SDIS de la Haute-Vienne en facilitant la disponibilité de ses employés, tout en tenant compte des nécessités de l'établissement.

La convention de disponibilité est un accord tripartite signé entre l'employeur, le sapeur-pompier volontaire (SPV) et le SDIS de la Haute-Vienne.

Elle définit les conditions et le seuil des autorisations d'absence afin que le sapeur-pompier volontaire puisse exercer ses missions opérationnelles ou se former sur son temps de travail.

Mettre en oeuvre une convention permet d'anticiper les éventuelles absences afin d'éviter tout dysfonctionnement préjudiciable.

Chaque convention est personnalisée en fonction des contraintes de l'entreprise ou du service public.

Elle permet de formaliser les disponibilités accordées au SPV en terme de disponibilité opérationnelle (disponibilité totale, planifiée, ou autorisant des retards exceptionnels) et / ou en terme de formation.

Pour toute information, veuillez contacter :

Ltn SPV Antoine LEONET

06.07.54.06.32

antoine.leonet@sdis87.fr

EMPLOYEURS ENGAGÉS DANS LE VOLONTARIAT

Les éventuelles compensations financières (par subrogation des indemnités du sapeur-pompier) y sont également précisées.

Librement négociée et conclue, elle veille à s'assurer de la compatibilité de cette disponibilité avec les nécessités du fonctionnement de l'entreprise ou du service public.

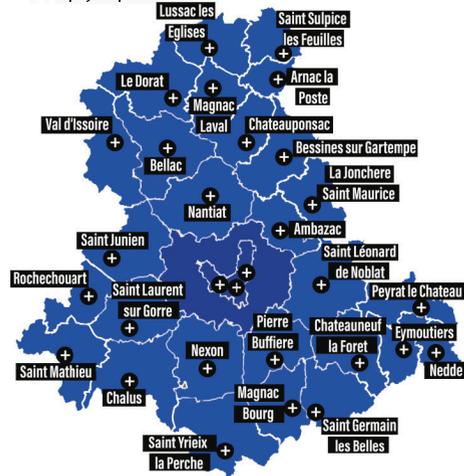
LES CONVENTIONS DE DISPONIBILITE EN HAUTE-VIENNE

#259 CONVENTIONS

dont 164 mixtes dispo opérationnelle + formation
82 de formation
13 opérationnelle

#146 EMPLOYEURS CONVENTIONNES

dont 60% d'employeurs publics
40 d'employeurs privés



PORTRAITS DES DERNIERS PERSONNELS RECRUTÉS AU SEIN DU SDIS 87

CIS LIMOGES-MAUVENDIERE



Depuis le 1er mai 2021

Lieutenant de 1ère classe exerçant les fonctions d'adjoint au chef du CIS «Mauvendienere»

Lieutenant Alexandre MARTIN

Pôle Moyens Généraux



Depuis le 1er juin 2021

Adjointe administrative principal de 2ème Classe exerçant les fonctions de gestionnaire de paie

Madame Marine PERINAUD

Pôle Territorial



Depuis le 1er août 2021

Commandant exerçant les fonctions de chef de groupement appui territorial et adjoint au chef du pôle territorial

Commandant Luc MARTIN

Pôle Territorial



Depuis le 1er août 2021

Lieutenant de 1ère classe exerçant les fonctions de chef du secteur Sud-Est

Lieutenant Boris AUBIN

Depuis 2019

Le SDIS de la Haute-Vienne a décidé de se doter en 2019 d'un **nouveau logiciel SIRH** afin de gérer au mieux la carrière et la paie de ses agents.

Ce projet représente un enjeu important pour l'établissement. La société Cap Consulting en a assuré l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Ce nouvel outil, **co-administré par le Pôle Ressources et le Pôle Moyens Généraux**, doit répondre à des attentes fortes :

- Optimiser la couverture fonctionnelle actuelle,
- Disposer d'une base de données RH complète,
- Couvrir l'intégration fonctionnelle et technique avec les autres composants du système d'information,
- Permettre la déconcentration de la solution dans les services et centres de secours,
- Répondre aux exigences réglementaires statutaires existantes ou à venir,
- Disposer d'outils de statistique.

Depuis la mise en production du nouveau logiciel au 1er janvier 2020, de nombreuses évolutions ont été déployées : Gestion des accidents de travail et des maladies professionnelles, Gestion des tickets restaurant, Mise en place du circuit de validation dématérialisé, etc ...

Utilisations à développer Projections 2021/2022

Avant la fin de l'année 2021 :

- Ouverture en consultation des coordonnées personnelles, CET et bulletins de paie pour les SPP en régime cyclé,
- Ouverture en consultation des coordonnées personnelles et 'employeur' pour les SPV,
- Mise en place des entretiens professionnels dématérialisés sur un Pôle test.
- Acquisition du module 'visites médicales' afin d'assurer un suivi administratif des visites médicales des PATS (médecine de prévention du CDG 87, et préconisation de l'ACFI).

A compter de l'année 2022 :

- Ouverture en consultation des carrières à tous les agents du CDSP 87,
- Mise en place des entretiens professionnels dématérialisés à l'ensemble des PATS et des SPP.

Afin d'accroître le niveau de pratique et de mutualiser les demandes d'évolution auprès du prestataire, le SDIS 87 a organisé une journée d'échanges inter-SDIS fin septembre 2021 avec le SDIS 17 (en production sur le logiciel depuis janvier 2019) et le SDIS 65 (en production depuis janvier 2021).



1ÈRE SECTION DE CADETS - CADETTES DE LA SECURITE CIVILE EN HAUTE-VIENNE

Collège Louis JOUVET de Bellac



PREAMBULE

La loi n° 2004-811 du 13 août 2004 modifiée de modernisation de la sécurité civile et notamment de son annexe « **orientation de la politique de la sécurité civile** », précise que « la sécurité civile est l'affaire de tous. »

Tout citoyen y concourt par son comportement. Une véritable culture de la préparation aux risques et aux menaces doit être développée. »

L'État entend apporter une réponse à la multiplication et à la diversification des types d'accidents, des catastrophes et des sinistres.

Le citoyen doit être le premier acteur de sa propre sécurité. La sécurité civile est alors un enjeu majeur de politique.

Ainsi la création des cadets-cadettes de la sécurité civile s'inscrit dans le cadre de la promotion des valeurs de la République et des démarches citoyennes.

Elle va au-delà d'une simple sensibilisation et répond à cette exigence de l'État, rappelée par la circulaire du 26 mai 2015 du ministre de l'intérieur relative aux orientations en matière de sécurité civile et s'inscrit dans l'esprit du plan de grande mobilisation de l'école pour les valeurs de la République de janvier 2015.

OBJECTIFS

Les objectifs principaux de ce projet sont de :

favoriser une culture de la sécurité civile

sensibiliser aux comportements de prévention

développer un sens civique chez les jeunes élèves

reconnaître les cadets-cadettes comme assistant(e)s de sécurité (Assec) lors des exercices d'évacuation ou de confinement (rôle de guide notamment)

favoriser l'engagement ultérieur des élèves au sein de la sécurité civile.

La démarche de ce projet est le fruit d'un partenariat étroit entre les établissements scolaires et les services d'incendie et de secours, dans le cadre d'une déclinaison territoriale adaptée, entre le préfet et le directeur académique des services de l'éducation nationale.

LA CULTURE DE LA SECURITE CIVILE AU COLLEGE

CONTENU DE LA FORMATION

Faire connaître les différentes formes d'engagement citoyen au sein de la sécurité civile et l'esprit d'entraide, de solidarité et de dévouement

Cette formation citoyenne se présente pour l'élève volontaire comme une option, suivie durant toute l'année scolaire. La formation, déclinée selon les spécificités locales, est insérée en complément des enseignements et alterne des activités sportives, éducatives, civiques et la découverte du monde de la sécurité civile. Cette formation s'appuie sur les objectifs suivants :

Connaître son environnement, les risques et leur gestion (culture du risque)

Être acteur de la sécurité civile et s'investir au sein de l'établissement scolaire (culture de la sécurité civile)

Participer à la diffusion de la culture de sécurité civile

QUELLES SONT LES ACTIVITÉS DES CADETS-CADETTES ?

Les activités liées aux fonctions de cadet de la sécurité civile sont de :

PARTICIPER À LA PRÉVENTION ET À LA SÉCURITÉ INCENDIE

- Participer à la prévention et à la sécurité incendie, à la mise en œuvre des principes de sécurité, à la conduite d'exercice d'évacuation, aux sorties extérieures de l'établissement.
- Connaître le rôle des dispositifs de sécurité (robinet d'incendie armé).
- Participer à la vérification des équipements de sécurité incendie et accueillir les sapeurs-pompiers sur le site.
- Devenir un relais d'information : sensibiliser les élèves et son entourage.

PARTICIPER À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ (PPMS)

- Devenir un-e assistant-te sécurité (Assec), intégrer l'équipe de premier secours au fonctionnement de l'établissement.
- Protéger, alerter, secourir.
- Sensibiliser à la gestion des risques majeurs.

PORTER SECOURS : PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 (PSC1)

- Assurer une protection immédiate et adaptée, analyser la situation, réaliser un compte-rendu d'intervention.
- Alerter les personnels de l'établissement et le service le plus adapté.

LA CULTURE DE LA SECURITE CIVILE AU COLLEGE

En 2019 / 2020 **23 élèves âgés de 13 ans ont intégré cette section en classe de 4ème.**

En 2020 / 2021 **24 élèves ont intégré cette section en classe de 4ème et 24 élèves ont poursuivi leur formation en classe de 3ème**

En 2021 / 2022 **28 élèves sont inscrits pour la classe de 4ème et 24 élèves ont poursuivi leur formation en classe de 3ème**

50 élèves ont été formés depuis 2019 et **28 élèves** sont inscrits pour l'année à venir.

Deux heures hebdomadaires inscrites dans l'emploi du temps des élèves sont allouées au dispositif et se déroulent le **jeudi après-midi**, soit environ **70h annuelles**.



A terme, cette section représente un véritable vivier de sapeurs-pompiers volontaires (SPV) potentiels.

En effet, il est envisagé d'intégrer les élèves qui le souhaiteraient, aux sections de Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) des centres de secours voisins, voire intégrer avec plus de facilités les effectifs sapeurs-pompiers volontaires (SPV).

Contact :
Ach Rachel GAROCHE
CIS de Bellac - 05.55.68.93.65

LA CULTURE DE LA SECURITE CIVILE AU COLLEGE

#JOURNÉE NATIONALE DES SAPEURS-POMPIERS / SAMEDI 2 OCTOBRE 2021 / LA PLACE DE LA MOTTE À LIMOGES

Les sapeurs-pompiers de la Haute-Vienne ont célébré le samedi 2 octobre 2021, la journée nationale des sapeurs-pompiers (JNSP) de France sur la place de la Motte à Limoges.

Une matinée qui fût l'occasion de mettre en valeur l'organisation et le savoir-faire du SDIS 87 en permettant une rencontre et des échanges, entres les acteurs du secours et la population.

Pour débiter cet évènement, plusieurs ateliers et manoeuvres à destination du grand public ont été animés par les sapeurs-pompiers du corps départemental :

- démonstrations de gestes qui sauvent, un stand pour promouvoir le volontariat et une exposition d'engins de secours de Limoges.

- une manoeuvre sur le secours routier et des manoeuvres «alimentation» orchestrées brillamment par les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP)

En fin de matinée, une cérémonie d'hommage aux sapeurs-pompiers, s'est déroulée sur la place même, en présence des autorités.

Après la revue des effectifs et l'hommage aux sapeurs-pompiers morts en service commandé, des remises de décorations ont permis de mettre à l'honneur différents membres du corps départemental.



RECIPIENAIRES JNSP 2021 - LIMOGES - Place de la Motte		
ONM		
RECIPIENAIRES		MEDAILLE
Colonel Hors Classe Franck MACHINGOREHA	Etat Major	Insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Médailles pour « SERVICES EXCEPTIONNELS »		
RECIPIENAIRES		MEDAILLES
Lieutenant Didier BREUIL	Maribail	Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers avec rosette pour services exceptionnels échelon Argent
Lieutenant Antoine LEONET	Eymouillies	Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers avec rosette pour services exceptionnels échelon Argent
Adjudant-chef Didier RATEAU	Maribail MATOUT	Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers avec rosette pour services exceptionnels échelon Argent
Lettre de félicitations pour « ACTE de COURAGE et DEVOUEMENT »		
RECIPIENAIRES		
Caporal Jason AIRAULT	CTA CODIS	Lettre de félicitations pour acte de courage et de dévouement
GALONS		
RECIPIENAIRES	ANCIENNE GRADE	NOUVEAU GRADE
RICHARD Alain	Médecin Commandant	Médecin Lieutenant-colonel
DELAGE Pierre	Médecin Capitaine	Médecin Commandant
MAVEYRAUD Laurent	Médecin Capitaine	Médecin Commandant
SURGET Marie	Médecin Capitaine	Médecin Commandante
PAILLER Mathieu	Médecin Capitaine	Médecin Commandant
CROGUENEC Anne	Pharmacienne capitaine	Pharmacienne Commandante
Insignes de chefs de centre		
RECIPIENAIRES		INSIGNES
Commandant David MASSEMIN	Maribail MATOUT	Insignes CHEF de CENTRE / OR
Capitaine Patrick PAILLER	Mézères sur Isacire	Insignes CHEF de CENTRE / OR
Lieutenant Antoine LEONET	Eymouillies	Insignes CHEF de CENTRE / OR
Lieutenant Gregory DEFORGE	Neson	Insignes CHEF de CENTRE / OR
Adjudant-chef Joan VANSTEENE	Pierre Buffière	Insignes CHEF de CENTRE / ARGENT
Lieutenant Laurent LAVIELLE	Saint Yrieix la Perche	Insignes CHEF de CENTRE / BRONZE
Lieutenant Francis ALLONCLE	Saint Junien	Insignes CHEF de CENTRE / BRONZE
Insignes PATS de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France via l'UDSP 87		
RECIPIENAIRES		MEDAILLES
Madame Sophie ROUSSY		Insignes des personnels administratifs et techniques de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers
Monsieur David MASSICOT		Insignes des personnels administratifs et techniques de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers



SÉRIE - DÉCOUVERTE DES ÉQUIPES SPÉCIALISÉES DU SDIS 87

UNITÉS DE SAUVETAGE, D'APPUI ET DE RECHERCHE : U.S.A.R

Les unités de sauvetage, d'appui et de recherche (USAR) interviennent en matière de reconnaissance, de sauvetage, de secours et de sécurisation d'un bâtiment site lorsque les moyens traditionnels sont inadaptés, insuffisants ou dont l'emploi s'avère dangereux. L'USAR, auparavant dénommée équipe sauvetage déblaiement intervient en complément des sapeurs-pompiers primo intervenants.

Cette unité est susceptible d'intervenir sur les types d'opérations suivantes :

- sauvetage de personnes dans les milieux effondrés ou instables
- explosion suivie ou non de feu
- incendie menaçant la stabilité de l'ouvrage
- protection des biens suite à sinistre
- immeuble menaçant ruine

- effondrement de bâtiment
- matériaux menaçant de chuter
- mouvements de terrain
- opérations nécessitant des moyens de dégagement de charges lourdes

Pour cela l'unité dispose de moyens techniques humains et matériels permettant :

- la recherche et le sauvetage de personnes
- le dégagement de personnes ensevelies
- la mise en sécurité des personnes et des biens suite à un évènement climatique
- l'étalement des structures bâtementaires
- la mise en œuvre de manœuvres de forces
- d'assurer la protection de biens suite à incendie ou désordres bâtementaires



Par ailleurs l'évaluation du risque bâtementaire, dans des contextes différenciés autres que les séismes, comme dans le cadre d'inondations, d'affaissements de terrain et très régulièrement d'édifices menaçant ruine ou d'incendies de structure est une mission également dévolue à cette unité et tend à se développer.

L'USAR 87 dispose de 3 cadres disposant d'une formation spécifique (RBAT ou EDB) permettant de répondre aux missions suivantes :

- reconnaissance avec évaluation d'urgence de la stabilité des bâtements

- assistance technique du COS sur feu de bâtiment
- lecture des désordres bâtementaires dans le cas de vétusté, par exemple, ou la solidité de la structure n'est plus assurée et la sécurité publique en devient menacée
- évaluation bâtementaire d'urgence dans le cadre d'une catastrophe naturelle, inondation, tempête, cyclone par exemple, pour laquelle le retour à la normale décidé par le DOS peut être contraint à l'évaluation préalable de la stabilité des bâtements endommagés.

Effectif de l'USAR du SDIS 87 :

67 sapeurs-pompiers dont 3 spécialistes RBAT :

- 50 équipiers
- 15 chefs d'unité
- 2 chefs de section

USAR : Unité de Sauvetage d'Appui et de Recherche

RBAT : Risque BATimentaire

EDB : Evaluation Désordres Bâtementaires



SÉRIE - DÉCOUVERTE DES ÉQUIPES SPÉCIALISÉES DU SDIS 87

G.R.E.X : GROUPE EXTRACTION – SDIS 87

La spécialité GREX permet au SDIS87 de répondre à la menace terroriste (*tuerie de masse*).

Cette spécialité récente fait suite principalement aux attentats de 2015 dans notre pays.

L'équipe :

Le GREX 87 est répartie entre deux CIS : celui de Bessines sur Gartempe et celui de Limoges Mauvendière.

Elle se compose ainsi :

- 4 GREX 2 dont le CT (*chef de groupe extraction*)
- 61 GREX 1 (*équipier extraction*)

Matériels collectifs :

- 10 EPB (Equipement de Protection Balistique – porte-plaques -protection de niveau IV) et casque lourd (*protection de niveau III*)
- 2 barquettes d'évacuation (*longue distance*)
- Brancards souples (*évacuation dans un contexte bâtimentaire ou de courte distance*)

Matériels individuels :

- Garrots tourniquets
- Sangles



FORMATION :

Formation initiale : d'une durée de 1 jour, elle est effectuée en collaboration avec les forces de l'ordre (*Police, Gendarmerie*) et comprend :

- Les risques actuels au niveau national (*mise à jour permanente par nos autorités*), les méthodes utilisées par les terroristes ainsi que leurs évolutions probables,
- Information balistique, doctrine opérationnelle, sécurité des intervenants,
- Damage contrôle, plaies balistiques,
- Matériels utilisés,
- Exercices communs avec les forces de l'ordre, (*travail sur les procédés d'extraction dans l'objectif d'améliorer la coordination entre les deux services*),
- Mise en place des bracelets pour suivi SINUS des victimes et impliqués.

FMPA :

Elles seront croisées entre les deux équipes de Limoges et de Bessines avec la participation des forces de l'ordre (*secteur Gendarmerie et secteur Police*).

- 8 heures par an et par agent (*fonction des forces de l'ordre*).

SÉRIE - DÉCOUVERTE DES ÉQUIPES SPÉCIALISÉES DU SDIS 87 - G.R.E.X

L'illustré SP 87 - N°13



Exercice Stade Beaublanc - Limoges



Exercice Centre de la mémoire - Oradour sur Glane

L'INTERVENTION :

Dans le cadre de leurs interventions, les personnels de l'équipe risquent de se trouver face aux scénarios suivants :

- Tuerie de masse dans un lieu public à cinétique rapide dans le but de faire le maximum de victimes,
- Sur-attentat (frappe des secours ou forces de police/gendarmerie),
- Utilisation de véhicule, colis ou de lettres piégées,
- Assassinat de personnalités (politiques, religieuses, etc...),
- Retranchement avec prise d'otages (cinétique plus lente),
- Affrontement direct avec les forces de l'ordre.

Cette liste n'est pas exhaustive et tout autre mode d'action est envisageable, les terroristes sont en perpétuelle recherche de nouveau mode d'action.

L'action des sapeurs-pompiers du GREX n'est pas isolée, elle est complémentaire à celle des forces de l'ordre auprès desquelles nous sommes « force concourante ».

Ces interventions s'appuient sur une doctrine nationale dans sa version consolidée de la DGSCGC de mars 2017.

La prise en charge des victimes par les sapeurs-pompiers doit être sécurisée, elle nécessite une coordination sans faille avec les forces de l'ordre.

Des gestes de secourisme adaptés doivent être effectués sur les victimes d'attentats et notamment sur les plaies par balles, par l'application du Damage Contrôle pré-hospitalier.

Celui-ci permet la prise en charge des hémorragies dans un délai le plus réduit possible.



RETOUR D'EXPÉRIENCE :

A ce jour, il n'y a pas de retour d'expérience opérationnel sur le GREX 87, seuls des exercices ont été menés avec les forces de l'ordre et autres services :

- 01 juin 2017 : attentat au Zénith de Limoges (*exercice départemental*)
- 18 janvier 2018 : attentat au centre de la mémoire d'Oradour sur Glane (*exercice départemental*)
- 16 mai 2019 : attentat centre scolaire à Guérêt (*Creuse, SP du 23, 19 et 87 ont participé*)
- 14 novembre 2019 (*attentat au stade de Beaublanc à Limoges (exercice départemental)*)

Ils ont permis à tous les acteurs (*sapeurs-pompiers, forces de l'ordre, SAMU, associations agréées de sécurité civile*) de chercher la meilleure coordination possible dans cette nouvelle nature d'intervention.

Cette coordination doit être l'objectif à atteindre et ne peut être acquise que par le biais d'exercices réguliers en se concentrant notamment sur des automatismes sapeurs-pompiers/forces de l'ordre ciblés au niveau du corridor d'extraction (*zone sensible dans laquelle il règne un risque pour les différents acteurs*).

CROSS DEPARTEMENTAL - samedi 11 septembre 2021 à Bessines sur Gartempe

L'illustré SP 87 - N°13



ISP FEMINIENS				
PLACE	NOM	PRENOM	CENTRE	TEMPS
1	DUCHIER	Adèle	ST LEONARD	20:02
2	FAURE	Camille	ST LEONARD	20:39
3	BAGAGE	Noémie	ST LEONARD	21:04
4	GRAZINI	Stella	ROCHECHOUART	21:31
5	TABOUT	Johère	ROCHECHOUART	21:40
6	MAZALEYRAT	Margaux	ST LEONARD	22:39
7	POUTISSOU	Pauline	ST LEONARD	22:46
8	BABIN MANOUX	Mélisyl	ROCHECHOUART	23:21
9	DUBREUIL	Charline	ST LEONARD	24:36
10	TÉTAUD	Théa	PIERRE BUFFIERE	24:54
11	JOUANNEAU	Eve	ST LEONARD	25:26
12	VEDRENNE	Lydia	ST LEONARD	25:27
13	CORNEAU	Alyssa	ROCHECHOUART	25:46
14	DELCOURT	Noémie	PIERRE BUFFIERE	26:15
15	EYMARÉ	Lola	ST LEONARD	26:17
16	COURTIN	Léna	ST LEONARD	26:18
17	MINGLOUX	Chloé	ROCHECHOUART	26:33
18	DOUJAB	Imen	PIERRE BUFFIERE	27:43
19	FAYART	Charlize	PIERRE BUFFIERE	28:18
20	GOURVAULT	Lou	BELLAC	28:55
21	COUPE	Océane	PIERRE BUFFIERE	30:18
22	LEVILLE	Mylène	BELLAC	34:38
23	BRACHET	Lison	BELLAC	34:39

CADETS				
PLACE	NOM	PRENOM	CENTRE	TEMPS
1	DESCREMPES	Enzo	PIERRE BUFFIERE	13:36
2	SYLLA	Moko-Alban	ROCHECHOUART	14:51
3	BRAC	Amory	AMBAZAC	15:39
4	MAZALEYRAT	Axel	ST LEONARD	15:16
5	DÉGROOTE	Louka	AMBAZAC	15:30
6	PEYRONNET	Baptiste	PIERRE BUFFIERE	15:45
7	NICOT	Matteo	ST LEONARD	16:12
8	BOUYGE	Yannis	PIERRE BUFFIERE	16:30
9	LUNAUD	Tanguy	PIERRE BUFFIERE	16:43
10	TALON	Evan	ST LEONARD	16:44
11	CARON	Andrew	PIERRE BUFFIERE	17:04
12	PETIT	Anthony	ROCHECHOUART	17:17
13	SCOT	Paul	ST LEONARD	17:37
14	REIX	Austin	BELLAC	18:37
15	BARADJI	Mamadou	BELLAC	19:39
16	MAZAUD	Maxime	ROCHECHOUART	19:57
17	FALCHER	Axel	PIERRE BUFFIERE	19:58
18	DA MOTA	Enzo	AMBAZAC	21:13
19	LEMPEREUR	Baptiste	ROCHECHOUART	30:27

JUNIORS MASCULINS				
PLACE	NOM	PRENOM	CENTRE	TEMPS
1	BRUNET-DUQUEROIX	Valérian	ST LAURENT	28:16
2	CARTIER	Maxence	BESSINES	29:53
3	FELLAH	Mehdi	PIERRE BUFFIERE	30:05
4	LEBLANC	Enzo	NEXON	30:48
5	VACHEROT	Lucas	BELLAC	32:49
6	SAGE	Mathéo	PIERRE BUFFIERE	35:07

SENIORS MASCULINS				
PLACE	NOM	PRENOM	CENTRE	TEMPS
1	DE FORNEL	Mathieu	LIMOGES MITOUAT	34:58
2	JUSIAK	Guillaume	LE DORAT	35:29
3	DEBERNARD	Anrélien	ST YRIEIX	37:22
4	LAGEAT	Franck	NEXON	38:10
5	FERRERA	Roberto	ST LEONARD	38:10
6	GRISON	Romain	LIMOGES MAUV	39:56
7	BOUCARD	Théo	ST YRIEIX	40:12
8	LASNIER	Fabrice	MEZIERES	40:51
9	REGNAUD	Emmanuel	CHATEAUNEUF	40:52
10	BEYRAND	Arôme	ST LAURENT	40:58
11	GAUTIER	Corentin	NEXON	42:27
12	MALAUTIER	Corentin	ST LEONARD	42:36
13	HEVE	Loïc	ST GERMAIN	43:48
14	CAUJLOUT	Cédric	ST LEONARD	44:39
15	BRUSSE	Benoît	ST LEONARD	45:07
16	LUGET	Xavier	LIMOGES MAUV	46:09
17	LOGEAS	Maïc	ST LAURENT	46:36
18	BOINEAU	Maxkaël	CHATEAUNEUF	47:45
19	MARCoux	Valentin	BESSINES	47:49
20	PAPUCHON	Damien	LE DORAT	57:58

ISP MASCULINS				
PLACE	NOM	PRENOM	CENTRE	TEMPS
1	HAMELIN	Sovann	PIERRE BUFFIERE	14:23
2	JUDAS	Maxime	ST LEONARD	15:04
3	COIGNAC	Maxime	ST LEONARD	15:37
4	BEN TOUMIA	Adam	ST LEONARD	16:24
5	BOUYGE	Mathis	ST LEONARD	16:32
6	SULPIS	Enzo	ST LEONARD	16:35
7	SEYCHELLES	Enzo	PIERRE BUFFIERE	16:38
8	SAUMON	Tom	ST LEONARD	16:53
9	TERMAS	Tom	ST LEONARD	17:00
10	LEPETIT	Maxence	ST LEONARD	17:08
11	CHAFAUD	Victor	ST LEONARD	17:18
12	LEROY	Tom	PIERRE BUFFIERE	17:38
13	BERNARD	Arnaud	ST LEONARD	18:09
14	BRETENOUX	Julien	PIERRE BUFFIERE	18:12
15	CLAUS	Bastien	ST LEONARD	18:15
16	MIRBEL	Mael	PIERRE BUFFIERE	18:22
17	DE SOUSA	Francisco	PIERRE BUFFIERE	18:28
18	THEILLI	Maximilien	PIERRE BUFFIERE	18:54
19	CHASTAGNER	Bertrand	PIERRE BUFFIERE	18:58
20	VIALA	Amaury	PIERRE BUFFIERE	19:11
21	OJEDRAGO	Mael	ROCHECHOUART	19:27
22	MARIE FRANCOISE	Aurélien	ST LEONARD	19:28
23	DUQUEROIX	Jean-Christophe	BELLAC	19:49
24	DOUJAB	Yves	PIERRE BUFFIERE	20:32
25	BOSSUET	Loan	ST LEONARD	20:35
26	SAYDA FERNANDEZ	Sloan	ST LEONARD	20:36
27	SALLEMBIEN	Emmy	ROCHECHOUART	20:37
28	PERIER	Noah	PIERRE BUFFIERE	20:42
29	FAURE	Paul	ST LEONARD	20:46
30	KELIFA	Faudel	PIERRE BUFFIERE	21:03
31	LHOTTE	Dorian	ROCHECHOUART	21:06
32	MORELET	Léandre	PIERRE BUFFIERE	22:19
33	JULY	Lucas	ST LEONARD	22:42
34	DUNOIR	Noah	PIERRE BUFFIERE	22:54
35	CHAFAUD	Téo	ROCHECHOUART	26:14

CADETTES				
PLACE	NOM	PRENOM	CENTRE	TEMPS
1	NARDOT	Morgane	NEXON	18:20
2	PEYRONNET	Chanelle	PIERRE BUFFIERE	18:32
3	LANNETTE	Wandrielle	ROCHECHOUART	19:21
4	PERREAU	Lizba	ST LEONARD	19:52
5	MARIE FRANCOISE	Candice	ROCHECHOUART	20:34
6	MONEGER	Tiphaine	ST LEONARD	22:21
7	VERGNAUD	Elsa	AMBAZAC	22:27
8	NOUHAUD	Eliasa	ST LEONARD	22:53
9	BRUNAUD	Mélanie	BELLAC	22:57
10	PECHER	Marine	BELLAC	23:00
11	PASTIER	Loraline	ROCHECHOUART	23:25
12	VOISIN	Pauline	AMBAZAC	23:26
13	LAGARDE	Laura	ST LEONARD	23:27
14	PASQUET	Marion	BELLAC	29:39
15	CLAMONT	Célia	ST LEONARD	30:11
16	PASQUET	Manon	BELLAC	30:29
17	BOULESTIN	Chloé	PIERRE BUFFIERE	33:19

JUNIORS FEMINIENS				
PLACE	NOM	PRENOM	CENTRE	TEMPS
1	MAZALEGUE	Julie	CHATEAUNEUF	19:12
2	FOURGNAUD	Annabelle	ST LEONARD	19:38
3	BEN TOUMIA	Nilia	ST LEONARD	21:44
4	GARCIA	Lou-Anne	PIERRE BUFFIERE	26:08

VETERANS 1 FEMINIENS				
PLACE	NOM	PRENOM	CENTRE	TEMPS
1	DEVALUX	MAUD	ROCHECHOUART	34:00

VETERANS 2 FEMINIENS				
PLACE	NOM	PRENOM	CENTRE	TEMPS
1	GAROCHÉ	RACHEL	BELLAC	50:21

SENIORS FEMINIENS				
PLACE	NOM	PRENOM	CENTRE	TEMPS
1	PICO	Clementine	LIMOGES MITOUAT	29:48
2	GUILLEME	Année	LIMOGES MITOUAT	29:48
3	BOUDET	Adeline	MOGES BEAUBREI	30:39
4	DEVAUTOUR	Sylvie	LIMOGES MITOUAT	30:54
5	GULLIANO	Stéphanie	ST JUNIEN	31:58
6	FARJOU	Emma	MOGES BEAUBREI	32:20
7	AL FABRINE	Fanny	ST JUNIEN	33:02
8	DEVALUX	Maud	ROCHECHOUART	34:00
9	BASTIER	Eglantine	ST LEONARD	35:33
10	BRUSSE	Sabrina	ST LEONARD	37:03
11	CHAPMAN DUNN	Emily	CHATEAUNEUF	37:35

VETERANS MASCULINS 1				
PLACE	NOM	PRENOM	CENTRE	TEMPS
1	MONTEIL	Christophe	NEXON	38:49
2	MAZERIE	Marlial	ST LEONARD	43:17
3	PALLER	Patrick	MEZIERES	45:29
4	LENOUY	Kristen	LIMOGES MITOUAT	50:50

VETERANS MASCULINS 2				
PLACE	NOM	PRENOM	CENTRE	TEMPS
1	SCHAEFFER	William	LIMOGES MAUV	29:38
2	DESlandes	Philippe	BESSINES	30:38
3	MASSEMIN	Olivier	LIMOGES MITOUAT	39:00
4	DEPIERREFIXE	Daniel	MEZIERES	42:57
5	MACHINGORENA	Franck	DIRECTION	43:00



LOGICIEL PHARMACEUTIQUE :

LAD LOGICIEL D'AIDE A LA DISPENSATION

Afin de répondre aux obligations de l'arrêté du 10 mars 2014 fixant les conditions dans lesquelles sont gérés les médicaments, objets ou produits détenus et dispensés par les pharmacies à usage intérieur des services départementaux d'incendie et de secours, les PUI de SDIS disposent d'un logiciel métier.

Un logiciel pharmacie est un LAD (*logiciel d'aide à la dispensation*) et non pas un simple logiciel de gestion de stock. Ce logiciel d'aide à la dispensation doit accompagner sur le plan informatique une partie des processus pharmaceutiques incluant particulièrement toutes les étapes du circuit du médicament et concourir à sa sécurisation.

Le logiciel pharmacie doit être conforme aux obligations du RGPD (*règlement général sur la protection des données*). Ce point est particulièrement sensible du fait du traitement de données patients et médicales.

Les évolutions futures allant vers une volonté de dématérialisation, prévoient que le logiciel PUI Pharmsap sera interfaçable avec Urgsap utilisé dans les tablettes, ainsi qu'avec des logiciels d'aide à la prescription, ce qui constitue un plus considérable pour l'exercice obligatoire de la pharmacie clinique.

Depuis 2006 la PUI du SDIS de la Haute-Vienne dispose du logiciel PHARMSAP qui, en plus de tous les points évoqués plus haut, répond d'ores et déjà à la grande majorité des préconisations de l'HAS (*Haute autorité de Santé*)

Actuellement le passage des commandes par les centres de secours auprès de la PUI est totalement indépendant du logiciel. La mise en place d'une licence départementale va permettre une utilisation par les correspondants PUI.

Le pharmacien gérant anime un réseau départemental de correspondants pharmacie au sein des centres de secours. Conformément au code de la santé publique ces correspondants sont sous l'autorité technique du pharmacien gérant pour leur activité liée au domaine pharmaceutique, il les désigne en accord avec le chef de centre.

Chaque nouveau correspondant reçoit les instructions et informations relatives à la gestion et au suivi des produits délivrés par la PUI.

Chaque correspondant VSAV, et lui seul, se verra attribué un code nominatif spécifique, par le pharmacien pour pouvoir se connecter sur Pharmsap départemental.

Il est souhaitable de pouvoir disposer de 2 correspondants par centre volontaire.

Les saisies des commandes se feront à l'aide du logiciel, les correspondants PUI pourront également consulter l'état d'avancement de leurs commandes.

Lors du dernier trimestre 2021, et 1er trimestre 2022, trois centres pilotes seront formés sur Pharmsap départemental : les centres de Beaubreuil, de Saint Junien et de Saint Laurent.

Le déploiement départemental débutera à l'issue de cette phase.

Il est important d'intégrer qu'un temps important de formation et d'accompagnement est indispensable à la réalisation de ce projet qui pourra également évoluer dans l'avenir vers une possibilité de gestion de stock au sein des réserves pharmacie des centres de secours.



PharmSAP

CENTRE de VACCINATION

Covid 19



Essentiellement réservé pour la 3ème injection des + de 65 ans



VACCINATION

SANS RENDEZ-VOUS

les 18, 21 & 22 et les
28 & 29 décembre 2021
de 9h à 18h

CENTRE COMMERCIAL CORGNAC

14 rue Georges Briquet

87100 LIMOGES



CARTE PROFESSIONNELLE

Les sapeurs-pompiers, ainsi que les personnels administratifs, techniques et spécialisés (PATS) du SDIS 87 vont prochainement bénéficier d'une carte d'identité professionnelle, comme en disposent déjà policiers et gendarmes.

Suite à la publication de deux textes :

- Arrêté du 5 juillet 2018 relatif aux cartes d'identité professionnelle des sapeurs-pompiers
- Arrêté du 5 juillet 2018 relatif aux cartes d'identité professionnelle des personnels des services d'incendie et de secours

Et au vu du contexte sécuritaire actuel et aux besoins d'identification formelle (notamment auprès des usagers et des forces de l'ordre) les sapeurs-pompiers et personnels des SDIS vont être dotés d'une carte professionnelle courant 2022.

Cette carte d'identité professionnelle répondra :

Dans un premier temps :

Elle identifie les agents et authentifie leur appartenance au corps départemental

À l'avenir à deux enjeux majeurs :

- Permettre un accès sécurisé aux outils informatiques et applications du SDIS et simplifier la vie des utilisateurs (plus de login/mot de passe à saisir)
- Permettre la mise en place et l'utilisation de fonctionnalités sans contact, comme l'accès à des locaux sécurisés, impression sécurisée, la prise de carburant, etc...



Cette carte professionnelle de format carte bancaire est produite exclusivement par l'Imprimerie nationale et dispose de la même technologie « sécurité » que celle utilisée pour les cartes nationales d'identité.

Deux mandataires au sein du SDIS ont été désignés pour conduire ce programme.

Après une première phase de réunion et de concertation avec le prestataire imprimeur, la phase de collecte des photographies va être lancée dans les semaines à venir avant la phase finale de production prévue en 2022.

07
janv

**CHSCT : Comité
d'hygiène, de sécurité et
des conditions de travail**

16h15 Direction
Départementale et /ou
visioconférence

12
janv

**Signature convention
de disponibilité SDIS /
Comcom Ouest Limousin**

10h - Saint Mathieu

13
janv

Présentation NexSIS

Direction Départementale

NexSIS
SI des Secours de nouvelle génération

L'illustré SP 87 - N°13

L'illustré SP 87

Publication du Service
Départemental d'Incendie
et de Secours de la Haute-
Vienne

28
janv

**Signature conventions
de disponibilité SDIS
/ EHPAD Nantiat et
Bessines sur Gartempe**

Équipe rédactionnelle
05.55.12.80.00
sophie.vignerie@sdis87.fr

**Un tirage papier est
effectué pour chaque
bulletin à hauteur de 3
exemplaires par centre de
secours et vous pouvez
retrouver la version
PDF sur le site internet :
www.sdis87.fr (rubrique
organisation fonctionnelle)**



Plus d'informations
www.sdis-87.fr